National Defence

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Title - Sujet	**Amendment No. - N° modif.**
Small Arms Shock Amplifier – Amplificateur de choc pour armes légères.	001

Solicitation No. N° de l'invitation	**Date of Amendment Date de modification**
W8476-236633/A	28 September 2022 – 28 Septembre 2022

Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :

Kevin Selim

Telephone No. - N° de telephone	**E-Mail Address - Courriel**
	Kevin.selim@forces.gc.ca

Destination

See herein - Voir aux présentes

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

By e-mail to: - Par courriel au :
DLP53BidsReceiving.DAAT53Receptiondessoumissions@forces.gc.ca

Attention: - Attention :
Kevin Selim

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée	**Delivery offered Livraison proposée**
See herein - Voir aux présentes	

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à :
2:00 PM - 14:00

On - le :
25 October 2022 – 25 Octobre 2022

Time Zone - Fuseau Horaire :
Eastern Daylight Time (EDT)
Heure avancée de l'Est (HAE)

Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): |
La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :

Name - Nom	**Title - Titre**
Signature	**Date**

Canada

LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À :

1. Donner des précisions et à répondre aux questions des fournisseurs éventuels;
2. Apporter des modifications a certains termes dans les criteres d'evaluation techniques obligatoires.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	En référence au critère technique obligatoire O1, est-il acceptable de proposer des projets de fabricant d'amplificateurs de choc pour armes légères des 5 dernières années ou les projets cités doivent-ils être nos projets en tant que soumissionnaire?
Réponse 1	Les projets cités doivent concerner des projets valides dans le cadre desquels la solution proposée par le soumissionnaire a été livrée à un autre client par le soumissionnaire ou par le fabricant. Le critère technique obligatoire O1 a été modifié pour plus de clarté.
Question 2	En référence au critère technique obligatoire O2, à propos de la norme ISO 14001, devrions-nous, en tant que soumissionnaire, avoir cette certification ou est-il acceptable que le fabricant de l'équipement que nous offrons ait cette certification?
Réponse 2	Il n'y a aucune obligation de détenir une certification ISO 14001. L'exigence est d'avoir un système de gestion de l'environnement (SGE) établi qui est cohérent aux principes présentés dans la norme ISO 14001. Si le soumissionnaire ou le fabricant a une certification ISO 14001, alors cette preuve sera suffisante pour démontrer la cohérence avec les principes présentés dans la norme ISO 14001. Alternativement, le soumissionnaire peut fournir une description du SGE qui démontre que des procédures et des mesures de contrôle formalisées sont en place afin de minimiser l'impact environnemental des travaux effectués par l'entreprise. La certification ISO 14001 ou la description du SME peut être pour le SME du soumissionnaire ou pour le SME du fabricant. Le critère technique obligatoire O2 a été modifié pour plus de clarté.
Question 3	Pour le critère technique obligatoire O2, pouvez-vous me dire ce dont vous avez besoin pour la documentation si je ne suis pas certifié ISO 14001?
Réponse 3	La description du SGE dans la proposition du soumissionnaire sera comparée aux exigences du SGE du chapitre 4 de la norme ISO 14001 pour assurer la cohérence avec les principes qui y sont présentés.

CETTE DEMANDE DE SOUMISSIONS EST MODIFIÉE PAR LA PRÉSENTE COMME SUIT :

1.1 SUPPRIMER à la page 38, 2. Critères techniques obligatoires

N°	Critères techniques obligatoires	Preuves justificatives requises
O1	L'équipement proposé par le soumissionnaire ne doit pas être un prototype ou un appareil d'essai, mais bien un équipement éprouvé standard du fabricant qui comporte une technologie de pointe fiable. Afin de démontrer que la solution proposée répond à cette exigence, le soumissionnaire doit fournir avec son offre, une liste de projets valides identifiant les clients qui ont acheté l'amplificateur de choc pour armes légères au cours des cinq (5) dernières années à la date de clôture de l'appel d'offres pour un minimum de trois (3) projets. Un projet valide est un projet qui comprend la vente commerciale d'un amplificateur de choc pour armes légères répondant aux exigences fonctionnelles et de performances spécifiées dans l'énoncé des travaux.	Pour chaque projet, le soumissionnaire doit, joindre à leur offre les renseignements suivants : a) la marque et le modèle de l'équipement vendu; b) la date de vente; c) les détails techniques de l'équipement vendu; d) les coordonnées du client, y compris le nom et l'adresse de l'organisation, le nom de la personne-ressource, ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne-ressource. Les renseignements fournis peuvent être vérifiés auprès du client du soumissionnaire afin de confirmer leur exactitude. Si la vérification des renseignements ne correspond pas aux exigences, la soumission pourrait alors être déclarée non recevable.
O2	Le soumissionnaire doit avoir mis en place un système de gestion environnementale (SGE) conforme aux principes énoncés dans la norme ISO 14001. Le soumissionnaire doit avoir mis en place un ensemble de procédures formalisées et de mesures de contrôle destiné à démontrer la conformité environnementale et à minimiser l'impact environnemental des travaux.	Le soumissionnaire doit joindre une copie ou une certification ISO 14001 en cours de validité, ou fournir une description de son système de gestion de l'environnement démontrant que des procédures et des mesures de contrôle formalisées sont en place afin de minimiser l'impact environnemental des travaux effectués par l'entreprise.
O3	Le soumissionnaire doit fournir des preuves à l'appui de sa proposition pour démontrer que la solution proposée satisfait aux exigences obligatoires précisées dans la matrice de conformité aux exigences obligatoires.	Le soumissionnaire doit remplir la matrice de conformité aux exigences obligatoires.

et REMPLACER par 2. Critères techniques obligatoires

N°	Critères techniques obligatoires	Preuves justificatives requises
O1	L'équipement proposé par le soumissionnaire ne doit pas être un prototype ou un appareil d'essai, mais bien un équipement standard éprouvé du fabricant qui comporte une technologie de pointe fiable. Afin de démontrer que la solution proposée répond à cette exigence, le soumissionnaire doit fournir avec son offre, une liste de projets valides identifiant les clients qui ont acheté la solution proposée par le soumissionnaire au cours des cinq (5) dernières années à la date de clôture de l'appel d'offres pour un minimum de trois (3) projets. Un projet valide est un projet qui comprend la vente commerciale d'un amplificateur de choc pour armes légères répondant aux exigences fonctionnelles et de performances spécifiées dans l'énoncé des travaux.	Pour chaque projet, le soumissionnaire doit, joindre à leur offre les renseignements suivants : a) la marque et le modèle de l'équipement vendu; b) la date de vente; c) les détails techniques de l'équipement vendu; d) les coordonnées du client, qui devrait compris le nom et l'adresse de l'organisation, le nom de la personne-ressource, ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne-ressource. Les renseignements fournis peuvent être vérifiés auprès du client du soumissionnaire ou le client du fabricant afin de confirmer leur exactitude. Si la vérification des renseignements ne correspond pas aux exigences, la soumission pourrait alors être déclarée non conforme.
O2	Le soumissionnaire ou le fabricant doit avoir mis en place un système de gestion environnementale (SGE) conforme aux principes énoncés dans la norme ISO 14001. Le soumissionnaire ou le fabricant doit avoir mis en place un ensemble de procédures formalisées et de mesures de contrôle destiné à démontrer la conformité environnementale et à minimiser l'impact environnemental des travaux.	Le soumissionnaire doit joindre une copie d'une certification ISO 14001 valide pour le soumissionnaire ou le fabricant, ou fournir une description du système de gestion de l'environnement du soumissionnaire ou le fabricant démontrant que des procédures et des mesures de contrôle formalisées sont en place afin de minimiser l'impact environnemental des travaux effectués par l'entreprise.
O3	Le soumissionnaire doit fournir des preuves à l'appui de sa proposition pour démontrer que la solution proposée satisfait aux exigences obligatoires précisées dans la matrice de conformité aux exigences obligatoires.	Le soumissionnaire devrait remplir la matrice de conformité aux exigences obligatoires.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.